

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2017-07-17-01028 Référence de la demande : n°2017-01028-011-001

Dénomination du projet : Etude sur les espèces protégées capturées accidentellement par les pêcheurs

Lieu des opérations : Finistère (mer d'Iroise)

Bénéficiaire : BOILEAU Fabien - Parc naturel marin d'Iroise

MOTIVATION ou CONDITIONS

Avis favorable sous réserve que le bilan annuel
soit envoyé à la DREAL et à l'observatoire régional
de l'environnement annuel -

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :

Nom et prénom du délégataire : MICHEL METAIS

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le :

2 Novembre 2017

Signature :

